

colloque **2022**  
**AU ROYAUME DES DONNÉES  
NUMÉRIQUES**

**Fabrique, gouvernance et pérennité**

Préoccupés par des enjeux liés à la protection, la normalisation et la souveraineté des données, peut-on aujourd'hui encore revendiquer d'être les ambassadeurs légitimes, capables de réunir sous un langage commun une diversité de collaborateurs autour de la gestion de l'information ? Ou sommes-nous concurrencés sur le plan de la gouvernance par d'autres disciplines émergentes liées au travail des données, au point de questionner notre identité professionnelle? En bref, l'omniprésence des données numériques... Défi ou menace pour nos métiers? L'Association des archivistes du Québec organise un colloque en ligne dont l'objectif est le partage des expériences, projets, pratiques et réflexions sur la fabrique, la gouvernance et la pérennité des données numériques.

**8 h 15** CONFÉRENCE D'OUVERTURE « DONNÉES DE TRACES ET GISEMENTS DE  
**9 h 30** DONNÉES | MARIE-ANNE CHABIN (MÉTHODE Arcateg™, UNIVERSITÉ PARIS 8)

L'expérience me fait suggérer une approche très simple, une approche binaire, en postulant ceci : il existe deux grandes catégories de données : les données qui tracent les faits et données qui constituent des gisements de connaissance. À partir de là, la feuille de route se dessine plus facilement : tout d'abord, la gestion de la preuve, avec la qualité de l'information, sa légalité, sa légitimité, sa propriété, son authenticité, sa fiabilité, sa pérennité ; ensuite, la question de la conservation, de la description, de la mise à disposition des utilisateurs. Le cadre de la réflexion repose sur les notions d'identification des données pertinentes pour la mission archivistique, de sélection d'objets de données pérennes, et de gouvernance efficiente des très nombreuses facettes de ce beau programme.

**9 h 45** RÉFLÉCHIR LES DONNÉES  
**11 h 00** « LES PRATIQUES LIÉES AUX DONNÉES »

La collecte de données, leur traitement et diffusion induisent de nouvelles pratiques non plus liées à l'information, mais aux données. Les questions auxquelles nous tentons de répondre vont au-delà des situations « d'usage, de partage et de communication de l'information »

Dr Abdou Deukeu SOW (Université de Lille – Groupe d'Études et de Recherche Interdisciplinaire en Information et Communication (GERiiCO))

« GOUVERNER LES DONNÉES ... COMMENT ET AVEC QUELS OUTILS »

Quels sont les enjeux liés à la gouvernance des données et le rôle que peut jouer la gouvernance informationnelle face à cette à la question de la pérennité des données aussi bien sur la durée que par rapport à leurs impacts environnementaux ?

Basma Makhoulf Shabou (Haute école de gestion de Genève)

Aurèle Nicolet (Haute école de gestion de Genève)

## NORMALISER LES DONNÉES

11 h 15  
12 h 00

### « LE COLLECTIF CANADIEN DE NORMALISATION EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE DES DONNÉES – FEUILLE DE ROUTE »

Le Collectif canadien de normalisation en matière de gouvernance des données fut formé en 2019 en vue de dynamiser l'élaboration de normes de gouvernance des données dans tous les secteurs. Celui-ci a élaboré une feuille de route qui avantagera organisations et citoyens canadiens et qui aborde les grandes questions au carrefour des normes et de la gouvernance des données. Elle décrit le paysage normatif du Canada, actuel et souhaité, formule 35 recommandations pour combler les lacunes. La présentation portera sur les prochaines étapes de la collaboration et les solutions de normalisation identifiées dans la feuille de route, et comment elles peuvent aider à construire une infrastructure numérique plus sûre et plus sécurisée fondée sur la qualité, la confiance et l'éthique.

Anneke Auer-Olvera et Pierre Bilodeau (Conseil canadien des normes)

PAUSE

## LES DONNÉES DANS LES UNIVERSITÉS

13 h 00  
14 h 30

### « LA GESTION DES DONNÉES DE RECHERCHE À L'UQAM : EXPERTISES DISTRIBUÉES, COLLABORATION ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES »

Quelles sont les particularités de la gestion des données de recherche comme objet documentaire, ainsi que les défis juridiques, institutionnels, technologiques et humains qui en découlent. Fortes de leçons apprises de quelques demandes d'intervention en GDR auprès de chercheurs et chercheuses de l'UQAM, nous ferons état de questionnements toujours ouverts et des mécanismes mis en place actuellement et prochainement pour favoriser la nécessaire coordination des efforts entre des intervenants rattachés à autant de services différents.

Béatrice Lecomte et Cynthia Lisée (Université du Québec à Montréal)

### « DONNÉES : UN CHANGEMENT DE CULTURE S'OPÈRE À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL »

Dans une organisation décentralisée, le même objet, les données, soutient une grande diversité d'activités. Sous forme de table ronde, les panélistes exploreront comment ils élaborent, modernisent et harmonisent les cadres de gouvernance et le soutien à la gestion des données pour tenir compte à la fois de nos enjeux spécifiques et communs.

Dominic Boisvert, Taïk Bourhis, Aubert Landry, Ève Paquette-Bigras (Université de Montréal)

14 h 45  
16 h 00

## LES DONNÉES DANS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES

### « DES DONNÉES OUVERTES À LA GOUVERNANCE OUVERTE DES DONNÉES »

L'approche du gouvernement ouvert est une tendance adoptée par plusieurs administrations publiques à travers le monde. Dans ce contexte, la plateforme Données Québec est l'une des politiques publiques principales dans la mise en œuvre de la doctrine du gouvernement ouvert. La présentation aura pour objet de montrer les principales avancées du ministère en matière de gouvernement ouvert ainsi que les fonctionnalités de la plateforme Données Québec.

CONFÉRENCIER À CONFIRMER (Ministère de la Cybersécurité et du Numérique)

## « FEUILLE DE ROUTE POUR UNE GOUVERNANCE DE DONNÉES »

La présentation démontrera un cheminement à prendre, par étapes, pour installer une culture de gestion des données et mettre en opération un modèle calqué sur le fonctionnement des organisations. Quelques pièces concrètes de gouvernance seront présentées, telles que le modèle d'accès et de sécurité des données à la GRC, les termes et références de comités, stratégie et plan d'action corporative, cas d'affaires et participation, et plus. Sont présentées également les avancées dans le domaine de la gouvernance des données au gouvernement fédéral au niveau d'entreprise. Les ministères se mobilisent et un effort centralisé se dessine afin de normaliser les principes et les pratiques dans le domaine.

Stéphanie Bilodeau (Gendarmerie royale du Canada)

16 h 15  
17 h 30

## LES DONNÉES DANS LES ARCHIVES NATIONALES

### « POLITIQUE SUR LE PARTAGE ET LA VALORISATION DES DONNÉES INSTITUTIONNELLES : POUR UN PARTAGE RESPONSABLE DES DONNÉES »

L'adoption de cette politique en juin 2022 est le fruit de plusieurs mois de réflexion et de consultation. Cette communication vise d'abord à expliquer le contexte ayant mené à sa création et ensuite à présenter les différentes étapes qui ont été nécessaires à sa réalisation. Ces discussions ont permis de préciser le processus de partage et de valorisation des données institutionnelles.

Valérie D'Amour et Viryia Thach (Bibliothèque et Archives nationales du Québec)

### « LES DONNÉES COMME ATOUT STRATÉGIQUE À BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA: DÉFIS ET PISTES DE SOLUTIONS »

Lors de cette présentation seront partagés les défis à relever pour utiliser les données comme atout stratégique (infrastructure technologique, littératie numérique, collaboration entre professionnels de l'information, gouvernance et imputabilité) ainsi que quelques leçons apprises

Sylvain Bélanger (Bibliothèque et Archives Canada)

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'inscription au colloque donne accès à toutes les activités de la journée. Vous avez manqué une conférence? Pas de problème, vous pourrez visionner plus tard l'enregistrement de celle que vous aurez manqué.

MEMBRE	NON-MEMBRE	MEMBRE RETRAITÉ	MEMBRE ÉTUDIANT ET NOUVELLEMENT DIPLÔMÉ
75 \$ + taxes	150 \$ + taxes	37,50 \$ + taxes	GRATUIT (Inscription obligatoire)

## Politique de remboursement

Un remboursement complet sera accordé pour toute demande d'annulation transmise 7 jours avant le début du Colloque. Après ce délai, aucun remboursement ne sera accordé.

Si un participant se voit dans l'impossibilité de participer au Colloque, son organisation peut désigner un remplaçant avant le début du Colloque sans frais.